

N°FUI :

FORMULAIRE UNIQUE D'INSCRIPTION (FUI)

A REMETTRE À L'ÉCOLE SECONDAIRE DE 1^{RE} PRÉFÉRENCE DU 6 FÉVRIER AU 10 MARS 2023

VOLET GENERAL

COORDONNÉES DE L'ÉLÈVE

(en cas d'erreur, veuillez barrer et corriger)

Nom : Prénom :
Date de naissance : Sexe :
Domicile actuel :

COORDONNÉES DES RESPONSABLES LÉGAUX

Nom(s) et prénom(s) :
Téléphone(s) :
Adresse(s) e-mail :

J'accepte de recevoir toute information relative à l'inscription par email : OUI NON

Adresse de contact (si vous souhaitez recevoir les courriers à une autre adresse que le domicile actuel) :

AUTRES DOMICILES

A compléter uniquement si vous souhaitez utiliser d'autres domiciles pour le classement de votre enfant.

Dans ce cas, vous devez fournir des documents provenant de votre Administration communale.

Attention : pour connaître le(s) domicile(s) le(s) plus favorable(s), réalisez des simulations sur www.inscription.cfwb.be ou par téléphone au 0800 188 55.

Domicile du 2^e parent : si les parents ne vivent pas ensemble, il s'agit du domicile du parent chez qui l'enfant n'est pas domicilié. Il remplacera le domicile actuel de l'élève.

Domicile au moment de l'inscription dans l'école primaire actuelle : en cas de déménagement, il s'agit du domicile de l'un des parents au moment de l'entrée de l'enfant dans son école primaire actuelle. Il sera utilisé uniquement pour déterminer la proximité entre votre domicile et l'école primaire.

Numéro unique propre à chaque élève en demande d'inscription :

1 élève = 1 seul numéro d'inscription

Si les données imprimées sur le FUI ne sont pas correctes, corrigez-les directement sur le formulaire et signalez-le à l'école de votre 1^{re} préférence lors de l'inscription.

Indiquez les **coordonnées des responsables légaux** (nom(s), prénom(s), numéro(s) de téléphone et adresse(s) e-mail qui permettent de vous contacter facilement). Vous pouvez choisir de recevoir les communications par e-mail.

La personne et **l'adresse de contact** peuvent être différentes des informations du responsable légal (exemple : un des grands-parents). Les courriers relatifs aux inscriptions seront envoyés à cette adresse. Celle-ci servira uniquement pour l'envoi des courriers.

Ces deux cases ne doivent être complétées que si vous souhaitez qu'un autre domicile que le domicile actuel soit utilisé pour le calcul de l'indice composite.

Remplissez une de ces deux cases ou les deux uniquement si cela vous permet d'obtenir un indice composite plus élevé. Réalisez des simulations du calcul de l'indice composite sur le site www.inscription.cfwb.be ou par téléphone au 0800/188.55.

Ces deux cases restent vides pour les parents qui sont domiciliés ensemble à la même adresse et qui n'ont pas déménagé depuis l'entrée de leur enfant dans l'école primaire actuelle.

